



DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2022-078

PUBLIÉ LE 25 MAI 2022

Sommaire

PREFECTURE des DEUX SEVRES / Bureau des élections et de l'administration générale

79-2022-05-24-00004 - Arrêté préfectoral fixant l'état définitif des candidatures au 1er tour de scrutin de l'élection des députés à l'assemblée nationale, les 12 et 19 juin 2022 et déterminant l'ordre des panneaux d'affichage électoral attribués à chaque candidat (5 pages)

Page 3

PREFECTURE des DEUX SEVRES

79-2022-05-24-00004

Arrêté préfectoral fixant l'état définitif des candidatures au 1er tour de scrutin de l'élection des députés à l'assemblée nationale, les 12 et 19 juin 2022 et déterminant l'ordre des panneaux d'affichage électoral attribués à chaque candidat

Direction des Élections, de l'Immigration et de l'Intégration
Bureau des Élections et de l'Administration Générale

Arrêté préfectoral fixant l'état définitif des candidatures au 1er tour de scrutin de l'élection des députés à l'assemblée nationale, les 12 et 19 juin 2022 et déterminant l'ordre des panneaux d'affichage électoral attribués à chaque candidat

La préfète des Deux-Sèvres,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code électoral, notamment les articles R.28 et R.101 ;

Vu le décret 2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du président de la République en date du 15 février 2022 portant nomination de Mme Emmanuelle DUBÉE, en qualité de préfète des Deux-Sèvres ;

Vu le décret du président de la République en date du 16 juillet 2021 portant nomination de M. Xavier MAROTEL, administrateur civil détaché, en qualité de sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 mai 2022 portant délégation de signature à M. Xavier MAROTEL, secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres ;

Vu les déclarations de candidatures reçues à la préfecture dans les délais réglementaires et ayant fait l'objet d'un enregistrement définitif ;

Vu les résultats du tirage au sort effectué le 20 mai 2022 pour déterminer le numéro d'ordre du panneau d'affichage attribué, dans chaque circonscription législative, aux candidats ;

Considérant que l'ordre retenu pour fixer la liste des candidats est celui du tirage au sort précité ;

Sur proposition du Secrétaire général ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste des candidatures pour le 1er tour de scrutin de l'élection des députés à l'assemblée nationale, les 12 et 19 juin 2022 est établie conformément aux annexes 1 à 3 du présent arrêté.

Article 2 : Les candidats et leurs remplaçants figurent sur la liste dans l'ordre résultant du tirage au sort effectué en vue de l'attribution des emplacements d'affichage.

Article 3 : Les candidats qui ne se présentent pas au second tour peuvent utiliser les emplacements qui leur ont été attribués au premier tour soit pour exprimer leurs remerciements aux électeurs, soit pour annoncer leur désistement.

Les emplacements surnuméraires sont retirés ou neutralisés le mercredi 15 juin 2022 dans la matinée.

À compter de cette date, les emplacements restants sont réservés aux candidats encore en lice dans l'ordre retenu pour le premier tour.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché, aux emplacements habituels d'affichage administratif des mairies, à la préfecture et dans les sous-préfectures.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfètes de Bressuire et Parthenay et les maires des communes des Deux-Sèvres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie leur sera adressée.

Niort, le **24 MAI 2022**

pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général de la préfecture



Xavier MAROTEL

Annebe 1

Elections Législatives 1er tour du 12 Juin 2022

79 - DEUX-SÈVRES

LISTE DES CANDIDATS DE LA 1ÈRE CIRCONSCRIPTION

N° des panneaux d'affichage	Liste des candidats	Liste des remplaçants
1	M. MARCHIVE Bastien	Mme VINATIER Nathalie
2	Mme BRETHENOUX Matylde	M. BRIDONNEAU Damien
3	Mme VAUZELLE Danielle	M. MARÉCHAL Anatole
4	M. CHICHE Guillaume	Mme MICOU Corine
5	Mme CHAMPEAU Dorothée	M. KUTTLER Frédéric
6	Mme MASSON Geneviève	M. GERAUD Michel
7	M. CHARRON François	Mme THOMAS Ludivine
8	Mme GANIVET Catherine	Mme AUGÉ Catherine

Annexe 2

Elections Législatives 1er tour du 12 Juin 2022

79 - DEUX-SÈVRES LISTE DES CANDIDATS DE LA 2ÈME CIRCONSCRIPTION

N° des panneaux d'affichage	Liste des candidats	Liste des remplaçants
1	M. JOSEPH Gaël	Mme BRILLAUD Chantal
2	M. SAINTY Roland	M. GARRIGA Alain
3	Mme BAUDREZ Emilie	M. MARTINEAU Jean-Yann
4	Mme DUPUY Valérie	Mme DECOBERT Océane
5	Mme BATHO Delphine	M. CUBAUD Olivier
6	Mme REVERS Carine	M. GIROUX Stéphane
7	Mme ROCHEFORT Cécilia	M. PICHON Gilles
8	M. GORIZZUTTI Roger	Mme BERNARD Marie

Annexe 3

Elections Législatives 1er tour du 12 Juin 2022

79 - DEUX-SÈVRES LISTE DES CANDIDATS DE LA 3ÈME CIRCONSCRIPTION

N° des panneaux d'affichage	Liste des candidats	Liste des remplaçants
1	Mme VALLÉE Maryse	Mme ROBERT Christine
2	M. BARBOT Alexis	Mme HERAULT Claude
3	M. FAIVRE Gerard	M. MOUNIER Aimé
4	Mme WOILLEZ Juliette	M. URBAIN Axel
5	M. GUIBERT Olivier	Mme COURTOIS Maryline
6	M. FIEVET Jean-Marie	Mme PINEAU Caroline
7	M. ROBIN Philippe	Mme MAHIET-LUCAS Esther